

Alors que la section de CDG demande depuis de nombreux mois que les problématiques locales soient prises en compte par l'échelon central et que des réponses concrètes soient apportées aux contrôleurs, les premiers signaux positifs arrivent enfin !

Le SNCTA a en effet été informé d'avancées sur trois points clés :

- ☀ **Un plan d'affectations pluriannuel sera construit pour CDG** et appliqué dès le prochain GT Effectifs, début 2024. En sortant de la logique de répartition annuelle, les affectations pourront être optimisées pour la subdivision instruction et les effectifs qualifiés à CDG à moyen terme seront connus ;
- ☀ **Une revalorisation** de la majoration de part fonctions, spécifique aux contraintes propres à CDG, après PC+9 ;
- ☀ **L'ouverture d'un travail, dans le cadre protocolaire**, sur les mesures d'accompagnement du travail de nuit à CDG, dont une première facette sera une prime mensuelle de reconnaissance relative à l'activité cœur de nuit. La gestion de la fatigue devra, quant à elle, faire l'objet d'une prise en compte dédiée.



Ces annonces étaient attendues. Le SNCTA sera vigilant sur la concrétisation des différents travaux, auxquels il participera activement.